

L'AGEFI

Date : 10.11.2010

Le reconnaissance de la responsabilité sociale

PRIX SUISSE DE L'ÉTHIQUE. Deux entreprises et une association ont été récompensées hier pour des projets traduisant leur engagement responsable.

La 6e édition du Prix Suisse de l'Éthique s'est terminée hier soir au Conservatoire de Lausanne par la remise officielle des trophées. Le jury a choisi de mettre en avant les trois réalisations (sans hiérarchie ou distinction entre elles) de Payot, Kuoni et de l'association Partage.

L'opération PartagerLire organisée par Payot SA, avec l'appui d'autres partenaires, a permis, grâce à une récolte de près de 90.000 ouvrages, d'offrir une deuxième vie aux livres et de donner accès à la lecture à des personnes vivant dans différentes parties du monde. La participation volontaire des collaborateurs au projet a par ailleurs eu pour effet d'accroître leur sentiment d'appartenance à l'entreprise.

Quant au voyageur Kuoni, il agit, par le biais d'actions et de projets concrets, pour la protection des mineurs dans les pays sensibles et contre leur exploitation sexuelle. Il s'assure une collaboration avec des partenaires respectueux des Droits de l'homme et de l'enfant grâce notamment à sa charte de conduite (Supplier Code of Conduct) qu'il fait signer par tous ses fournisseurs. Il applique sur cette base une tolérance zéro pour tout ce qui touche au tourisme sexuel impliquant des mineurs et mène également deux projets complémentaires de formation et de prévention au Kenya et en Inde.

Enfin, le projet Cyclotri Carouge, réalisé par l'association Partage en collaboration avec la voirie de Carouge, a permis de réhabiliter des chômeurs en fin de droits, tout en améliorant le système de récoltes des déchets de la commune genevoise et réduisant les nuisances liées à cette activité. Cette initiative a abouti à la création de nouveaux postes de

travail et amélioré les prestations de la commune. L'utilisation de triporteurs et de vélos électriques a en outre réduit les nuisances pour les riverains. Il est désormais prévu de développer le projet à l'échelle du canton.

Les trois organisations lauréates se sont vues remettre leur trophée 2010 – une œuvre d'art réalisée par l'artiste plasticienne lausannoise Catherine Bolle – des mains de Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat vaudois et président d'honneur du jury. Lancé en 2005 par la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), le Prix Suisse de l'Ethique entend promouvoir l'éthique, le développement durable et la responsabilité sociale dans la stratégie des entreprises et collectivités publiques.